

*Situation économique*

au Québec à ce moment-ci. Je voudrais répéter à la Chambre que dans des circonstances comme celles-là il serait tout à fait souhaitable que nous procédions dans les plus brefs délais avec un référendum au Québec de telle façon que cette question puisse, à toutes fins pratiques, être déterminée dans les plus brefs délais.

Ce qui m'a étonné, et je voudrais le mentionner, monsieur le président, c'est que lorsque à Radio-Canada on a fait un reportage sur le premier anniversaire de l'élection du Parti Québécois on a montré toutes sortes de statistiques. Mais dans ce même sondage on a posé la question aux citoyens du Québec,—malheureusement la société Radio-Canada a jugé bon de ne pas l'indiquer dans son programme. Apparemment ils ont donné l'information publique, mais non pas dans le programme. On a posé la question aux Québécois, savoir: Êtes-vous en faveur d'un référendum dans six mois, dans un an, dans deux ans ou plus tard? C'est dans une proportion de 67 p. 100 que les gens du Québec ont opté pour un référendum dans les six mois ou dans l'année. Je crois que ce sondage-là avait été fait au mois d'octobre de cette année, ce qui prouve que si on voulait vraiment respecter la volonté des Québécois qui, au cours de la campagne électorale il y a un an, se sont fait dire qu'il y aurait un référendum dans les deux ans qui suivraient l'élection du Parti Québécois, qu'on devrait faire le référendum dans les plus brefs délais de façon qu'on puisse régler ce problème-là.

● (1602)

Je n'ai personnellement rien contre l'idée qu'on pose la question, je souhaite qu'on la pose dans les plus brefs délais. Je suis heureux de voir que tantôt, quand j'ai décrit ce problème, les membres du parti créditiste m'ont appuyé, et je vois le député de Joliette (M. La Salle) qui vient m'aider à faire l'unanimité de la représentation francophone ici, souhaitant que nous ayons un référendum dans les plus brefs délais de façon à régler ce problème. Je remercie les députés qui m'indiquent leur appui à ce propos. Personnellement, je crois que ça changerait beaucoup. Pourquoi? Parce que dans une telle conjoncture il est très difficile pour les gens qui ont des plans d'investissement de décider d'investir s'ils ne savent pas exactement s'ils pourront travailler dans un petit marché ou dans un plus grand marché. Je l'ai dit souvent et je le répète, il n'y a rien de plus «nerveux» qu'un million de dollars. Cela n'a ni couleur ni langue. Ils veulent savoir où ils peuvent faire des profits et s'ils ont peur de perdre ils iront s'établir dans des endroits qui, à leur vue, sont plus souhaitables. Or, nous y gagnerions énormément si nous pouvions régler ce problème.

Très souvent on parle,—et l'honorable député de Joliette (M. La Salle) va bientôt parler. Il va probablement soulever encore une fois la question de la contribution du gouvernement fédéral à l'égard de l'économie du Québec, et je voudrais profiter de cette occasion pour parler un peu de la réaction du gouvernement canadien au cours de la dernière année. Face à l'élection d'un parti voué à la séparation du Québec, le 15 novembre dernier, nous avons décidé et pris la position que nous allions continuer d'opérer comme un gouvernement canadien et faire tout ce qui était en notre pouvoir, afin d'améliorer la situation économique au Québec, nonobstant ce nouveau facteur plutôt négatif.

Au cours des derniers mois, on a souvent parlé des secteurs mous au Québec. Je voudrais utiliser quelques minutes du

temps de la Chambre pour en parler en traitant tout d'abord de l'industrie de la chaussure. L'honorable député de Richmond (M. Beaudoin), que je vois à la Chambre à ce moment-ci, m'a fait des représentations à plusieurs reprises à ce sujet. D'autres députés aussi m'ont fait des représentations, des deux côtés de la Chambre, l'honorable député de Joliette, le député de Compton (M. Tessier), l'honorable député de Sherbrooke (M. Pelletier) ainsi que l'honorable député de Drummond (M. Pinard). Ce sont tous des gens qui s'intéressent à ces problèmes et j'aurais bien aimé pouvoir faire une déclaration à ce sujet cet après-midi. Seulement, comme c'est un problème très complexe et qui implique aussi des communications avec les gouvernements étrangers qui font des exportations vers le Canada, je ne crois pas que je serai en mesure de faire la déclaration avant jeudi. Toutefois, nous avons pris une décision et la politique sera connue dès jeudi de cette semaine.

En passant, je voudrais remercier le secrétaire parlementaire du ministère de l'Industrie et du Commerce (M. Loiselle) qui a passé de longues heures à travailler sur ce problème. En ce qui a trait à l'industrie du textile, on a fait beaucoup état de cette situation au Québec. Et le gouvernement du Québec, malheureusement, a toujours voulu créer l'impression que s'il y avait eu un peu d'activité dans ce domaine c'était à cause de leur élection au pouvoir. Je voudrais rétablir les faits. J'ai été nommé ministre de l'Industrie et du Commerce au mois de septembre l'an dernier, et j'ai annoncé une nouvelle politique sur le textile vers le 20 novembre je crois, soit deux ou trois jours après les élections. Toute personne qui connaît un peu l'administration gouvernementale sait que ces décisions ne peuvent se prendre en trois jours. J'avais beaucoup travaillé là-dessus. Je l'avais fait d'une façon nouvelle, car nous avions créé un comité au ministère de l'Industrie et du Commerce formé des syndicats, des industriels et des représentants des trois provinces en cause: le Québec, l'Ontario et le Manitoba. Au mois de novembre dernier, nous avons imposé des restrictions quant à l'importation de produits textiles en 1975.

Je me suis fait blâmer à la Chambre à plusieurs reprises par les députés de l'opposition car certains importateurs n'étaient pas contents, mais nous l'avons fait, nous l'avons fait en fonction des mesures que les lois internationales nous permettaient d'adopter et nous avons étendu ces quotas jusqu'à la fin du mois de juin 1978 et, il y a quelques semaines, le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), conjointement avec moi-même, a annoncé que nous avons pris les mesures nécessaires pour que le système de protection de l'industrie du textile et du vêtement au Québec soit étendu pour une période de trois autres années.

Et tout ça en fonction des lois internationales qui gouvernent le commerce international. Or, nous l'avons fait à la demande de l'industrie, en collaboration avec les syndicats et les gouvernements en cause, et nous avons pris l'initiative bien avant l'arrivée du Parti Québécois au pouvoir. D'ailleurs, dans ce domaine-là, me serait-il permis, monsieur le président, de mentionner l'excellent travail de plusieurs députés qui n'ont jamais cessé de me talonner à ce sujet, en particulier le député de Sherbrooke (M. Pelletier), le député de Compton (M. Tessier), le député de Drummond (M. Pinard), le député de Gamelin (M. Portelance), et j'en passe, qui constamment sont revenus à la charge pour défendre l'industrie du textile. Et là, pour la première fois dans l'histoire de l'industrie du textile et